

La Fête du fromage de Savoie

49 €

Samedi 6 Juillet 2024

Départ de votre région en Autocar de Grand tourisme **** vers 05h15 suivant le lieu de prise en charge en direction de Châtel (74). Arrêt de 30 minutes en cours de route pour petit déjeuner libre. Arrivée à Châtel à 10h30 à l'occasion de la 19ème Fête des Fromages de Savoie où de nombreux stands et animations vous attendent.

Gourmets ou gourmands, vous découvrirez les 8 Fromages de Savoie AOP-IGP sous toutes les coutures !

Le goût authentique de ces petits plaisirs au lait cru est né de la richesse du sol de l'alpage savoyard, et d'un savoir-faire unique qui se transmet de génération en génération. Durant ces deux jours, vous vous initierez à la production de fromage au travers de nombreuses démonstrations de fabrication, présentation des savoir-faire agricoles et fromagers, découverte des métiers et échanges avec les acteurs de la filière.

Départ pour route de retour à 17h30. Arrêt de 30 minutes en cours de route pour diner libre. Arrivée vers 22h45 dans votre région.



Ce prix comprend : Le transport en autocar de grand tourisme ****.

Ce prix ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, les repas, l'assurance annulation* : + 3 €.

 **Bulletin de participation**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la **Fête du Fromage de Savoie à Châtel le Samedi 6 Juillet 2024** :

Nombre de personnes _____ x 49 € - Assurance annulation* _____ x 3 € (Chèque à l'ordre d'Autocars Palisse)

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale 7 » 26600 GERVANS . (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.